

SAGE Dordogne Amont **Commission Locale de l'Eau**

Délibération séance
13 décembre 2013 à Argentat

Etaient présents (46 membres) :

Collège des collectivités (17 membres présents)

M. Jacques DESCARGUES, Président de la CLE du SAGE Dordogne amont, Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze, conseiller général du canton de Beaulieu-sur-Dordogne
M. Jean-Pierre ASTRUC, Maire de Velzic
M. Michel CABANES, Maire d'Arnac
M. Michel FABRE, Maire de Besse
M. Marc MAISONNEUVE, Maire de Bassignac
Mme Nicole BARDI, Maire d'Auriac
M. Hubert ARRESTIER, Maire de Monceaux-sur-Dordogne
M. François BRETIN, Adjoint au maire d'Argentat
M. Jacques LONGCHAMBON, Maire de Crocq
M. Hugues du PRADEL, Maire de Vayrac
M. Benoit SECRESTAT, Conseiller Régional d'Aquitaine
Mme Catherine MARLAS, Conseillère Régionale de Midi-Pyrénées
M. Daniel CHEVALEYRE, Conseiller Général du Cantal
M. Francis DUTARD, Conseiller Général de la Dordogne
M. Albert SALLE, Conseiller Général du Lot
M. Gilles BATTUT, Conseiller Général du Puy-de-Dôme
M. Alain BALLAY, membre du bureau du PNR de Millevaches en Limousin

Collège des usagers (19 membres présents)

M. Michel LASSIMOILLAS, représentant la chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine
M. Pierre BALADUC, représentant la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne
M. Pascal COSTE, représentant la chambre régionale d'agriculture du Limousin
M. Jean-Jacques GAUBERT, représentant la chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées
M. Didier BRANCA, représentant le Centre Régional de la Propriété Forestière du Limousin
Mme Nicole CERTES, représentant l'Union Régionale pour la Valorisation des Etangs du Limousin
Mme Michèle MADEBENE, représentant l'Association Régionale des Amis des Moulins d'Auvergne
M. Marc GEORGER, Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Cantal
M. Jean-Claude PRIOLET, Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Corrèze
M. Patrice JAUBERT, représentant la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Lot
M. Daniel SOULARUE, représentant Limousin Nature Environnement
M. Wilfried RATEL, représentant le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
M. Jean-Louis GAIGNON, représentant UFC que Choisir Corrèze
M. Dominique MASSICOT, représentant le Comité Régional de Canoë Kayak du Limousin
M. Yoann HEURTEVENT, représentant la Fédération Nationale Professionnelle des Loueurs de Canoë Kayak
M. Jean-Michel OLIVETTO, représentant l'Union Française de l'Electricité
M. François PIGEON, représentant Electricité Autonome Française
M. Bernard LAVIOLETTE, représentant Electricité de France
M. Jean-Marc BRUT, représentant la Chambre d'Agriculture de la Dordogne représentant de l'organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole du sous-bassin de la Dordogne

Collège de l'Etat (10 membres présents)

M. Bruno DELSOL, Préfet coordonnateur du SAGE Dordogne amont - Préfet de la Corrèze

Mme Elisabeth JEAN, représentant le Préfet de la région Midi-Pyrénées

M. Christophe MOREL, représentant le Directeur Départemental des Territoires du Cantal

M. Philippe FAUCHET, représentant le Directeur Départemental des Territoires de la Dordogne

M. Didier RENAULT, représentant le Directeur Départemental des Territoires du Lot

Mme Audrey NADALLE, représentant le Directeur Départemental des Territoires du Puy-de-Dôme

M. Dominique BARTHELEMY, représentant le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne

M. Bruno MOINE, représentant le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin

Mme Mylène MALBRUNOT, représentant le Directeur de la Délégation Interrégionale Auvergne Limousin de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

M. Benoit WIBAUX, représentant l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Pouvoirs (15 mandats) :

Collège des collectivités (12 mandats)

M. Guy LACAM, Maire de Ydes donne mandat à Jean-Pierre ASTRUC

M. Alain CHALIMON, Maire de Soursac donne mandat à Nicole BARDI

M. Yves PEROT, Maire de Saint Merd de Lapleau donne mandat à François BRETIN

M. Michel DUCLOS, Maire de Sainte Nathalène donne mandat à Benoît SECRESTAT

M. Francis MAZIERES, Adjoint au maire de Siorac en Périgord donne mandat à Francis DUTARD

M. Guy FLOIRAC, Maire de Creysse donne mandat à Albert SALLE

M. Gilbert MAZEYRIE, Maire de Tauriac donne mandat à Hugues du PRADEL

M. Christian BOUCHARDY, Conseiller Régional d'Auvergne donne mandat à Marc MAISONNEUVE

M. Guy DELTEIL, Conseiller Général du Cantal donne mandat à Daniel CHEVALEYRE

M. René ROULLAND, Conseiller Général de la Creuse donne mandat à Jacques LONGCHAMBON

M. Henri GRATIAS, représentant le PNR des Causses du Quercy donne mandat à Alain BALLAY

M. Gérard MARION, représentant le PNR des Volcans d'Auvergne donne mandat à Gilles BATTUT

Collège des usagers (2 mandats)

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot donne mandat à Jean-Jacques GAUBERT

M. le Président de la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement donne mandat à Daniel SOULARUE

Collège de l'Etat (1 mandat)

M. le Directeur Départemental des Territoires de la Creuse donne mandat à Audrey NADALLE

Etaient excusés :

Collège des collectivités :

M. Bernard LACARRIERE, Maire de Thémines

M. Daniel QUEVA, Maire de Saint Sozy

M. Joël PICARD, Maire de Labessette

M. Sébastien GOUTTEBEL, Maire de Muroi

Mme Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD, Conseillère Régionale du Limousin

M. Robert PENALVA, Conseiller Général de la Corrèze

M. Jean-Fred DROIN, Conseiller Général de la Dordogne

M. Christian DELRIEU, Conseiller Général du Lot

M. François MARION, Conseiller Général du Puy-de-Dôme

M. Germinal PEIRO, Administrateur d'EPIDOR

Collège des usagers :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze

M. le Président du Comité Régional du Tourisme du Limousin

M. le Président de l'Association Interdépartementale des Pêcheurs Professionnels en eau douce du bassin de la Garonne

Collège de l'Etat :

M. le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Limousin

Assistaient également à la réunion

Mme Martine GRAMMONT, Conseil Général de la Dordogne

M. Vincent MAGNET, PNR de Millevaches en Limousin

M. Sébastien DURAND, PNR des Causses du Quercy

M. Vincent NIGOU, Chambre Départementale d'Agriculture du Cantal

Mme Agnès TRONCHE, Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Cantal

M. Bernard DELUCHAT, Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Corrèze

M. Bernard LACHAUD, Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Corrèze

Mme Nathalie PRADET-DEREDEMP, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin

M. Philippe BONNET, Direction Départementale des Territoires du Lot

M. Laurent CYROT, Direction Départementale des Territoires de la Corrèze

Mme Séverine ECUVILLON, Direction Départementale des Territoires de la Corrèze

M. Emmanuel BESTAUTTE, Direction Départementale des Territoires de la Corrèze

M. Stéphane LAC, Direction Départementale des Territoires de la Corrèze

Mme Adeline COUTURIER, EPIDOR

Mme Viviane BATTU, EPIDOR

M. Frédéric EHRHARDT, EPIDOR

M. Roland THIELEKE, EPIDOR

Mme Sylvie HURISSE, EPIDOR

M. Frédéric MOINOT, EPIDOR

Le quorum étant atteint, M. Jacques DESCARGUES, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Dordogne amont fait procéder à la désignation de la structure porteuse de la CLE et du SAGE.

Délibération n°2 du 13 décembre 2013

VU l'article R212-33 du Code de l'environnement,

La Commission Locale de l'Eau

DESIGNE à 60 voix pour et une abstention, **l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne**, EPIDOR, comme structure porteuse de la CLE et du SAGE Dordogne amont.

Le Président de la CLE



Jacques DESCARGUES

Vice-président du Conseil Général de la Corrèze

Conseiller général du canton de Beaulieu-sur-Dordogne

